

Médecin du travail

Direction des Ressources humaines - Service Prévention, santé et action sociale	
Classification	Filière médico sociale Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des Médecins territoriaux Cotation du poste : A4-2 Lieu d'affectation : Bobigny Fonction d'encadrement : Non Prime + NBI : Non Quotité de travail : 100 %
Environnement du poste de travail	Direction : Direction des Ressources humaines Service : Service Prévention, santé et action sociale Bureau : Bureau médecine professionnelle et préventive Composition de l'équipe :
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Le ou la médecin coordinateur.rice

Raison d'être du poste : Surveille la santé des personnels lors de l'examen annuel ou sur demande. Informe et conseille le personnel et l'administration sur l'environnement sanitaire et les conditions de travail. Participe à la prévention des risques.

Missions principales:	<ul style="list-style-type: none">> Réaliser la surveillance médicale des agent.e.s du département, à l'embauche, puis lors de visites biannuelles du régime de droit commun ;> Réaliser une surveillance médicale particulière des agent.e.s sur les postes dans des services exposés à des risques spéciaux, des agent.e.s reconnu.e.s travailleur.euse.s handicapé.e.s. ;> Conseiller l'administration et le personnel en matière de santé et de conditions de travail ;> Participer à l'évaluation des risques professionnels et contribuer à la politique de prévention des risques de santé au travail.
------------------------------	--

Compétences

- **Relationnelles et / ou managériales**

- > Savoir encadrer les pratiques paramédicales des équipes dans le cadre des consultations ;
- > Savoir respecter le secret professionnel et la confidentialité ;
- > Savoir travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire ainsi qu'avec les services RH et les directions.

- **Organisationnelles**

- > Savoir être force de proposition pour améliorer le service rendu ;
- > Savoir organiser le travail en fonction des objectifs, du calendrier et de la charge de travail ;
- > Savoir organiser et prioriser son activité en fonction de la typologie des dossiers.

- **Techniques**

- > Connaître le cadre réglementaire, les enjeux en matière de santé et de sécurité au travail ;
- > Savoir suivre la mise en œuvre de programmes et d'actions de prévention, de promotion de la santé au travail ;
- > Savoir établir des protocoles médicaux/conduite à tenir.

Moyens mis à disposition :

Niveau d'études : Médecin du travail, titulaire d'un CES ou d'un DES

Diplômes requis :

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Logement de fonction

Permis de conduire obligatoire

Vaccins obligatoires

- Déplacements province et étranger
- Astreintes

- Port d'une tenue de travail obligatoire
- Autre caractéristique :